

**17 août 2023**

Cher Actionnaire,

## **Fusion de Schroder International Selection Fund ( la « Société ») — European Alpha Absolute Return avec Schroder International Selection Fund — Sustainable European Market Neutral**

Nous vous écrivons pour vous informer que, le 27 septembre 2023 (la « Date effective »), Schroder International Selection Fund – Sustainable European Market Neutral (le « Compartiment absorbé ») fusionnera avec Schroder International Selection Fund – European Alpha Absolute Return (le « Compartiment absorbant ») (la « Fusion »). Les actionnaires du Compartiment absorbé recevront la valeur en actions équivalente du Compartiment absorbant en lieu et place de leurs actuelles actions du Compartiment absorbé.

### **Contexte et motivation**

Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant ont une approche d'investissement et un profil de risque similaires, et compte tenu de la taille relativement petite des deux compartiments, nous pensons que cette Fusion bénéficiera aux actionnaires des deux compartiments. Le Compartiment absorbé comptait environ 24,4 millions EUR d'actifs sous gestion au 1<sup>er</sup> mai 2023, tandis que le Compartiment absorbant recensait pour sa part près de 51,4 millions EUR sous gestion à la même date.

Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant cherchent tous deux à dégager un rendement positif après déduction des frais en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes.

Le Compartiment absorbant et le Compartiment absorbé présentent tous les deux des caractéristiques environnementales et/ou sociales, au sens de l'Article 8 du Règlement SFDR (« Sustainable Finance Disclosure Regulation »). Toutefois, l'objectif d'investissement du Compartiment absorbé prévoit que les participations individuelles dans le portefeuille répondront aux critères de durabilité du Gestionnaire d'investissement, tandis que pour le Compartiment absorbant, la durabilité est prise en compte de manière plus globale au sein du portefeuille. Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant conservent tous deux un score de durabilité absolue positif basé sur le système de notation des gestionnaires d'investissement, et appliquent tous deux certaines exclusions.

Les actionnaires des catégories d'actions A, A1 et B du Compartiment absorbant bénéficieront d'une réduction de la commission de gestion de 25 pb (de 1,50 % à 1,25 %) après la Fusion. Le Compartiment absorbant affiche actuellement des frais courants (FC) légèrement inférieurs et nous estimons que les actifs combinés sous gestion du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant offriront à l'avenir des économies d'échelle potentielles aux deux groupes d'investisseurs. Les FC des catégories d'actions A, A1 et B du Compartiment absorbant seront réduits à la Date effective lorsque la réduction de la commission de gestion prendra effet.

L'ampleur de la modification apportée au profil de risque et de rendement du Compartiment absorbant résultant de cette Fusion n'est pas significative.

La décision de fusionner le Compartiment absorbé au sein du Compartiment absorbant a été prise conformément à l'Article 5 des statuts de Schroder International Selection Fund (la « Société ») et aux dispositions du prospectus de la Société (le « Prospectus »), et afin de défendre au mieux les intérêts des actionnaires des deux compartiments.

### **Comparaison des objectifs et des politiques d'investissement**

Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant visent dans leurs objectifs d'investissement à dégager un rendement positif après déduction des frais en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes. Les deux compartiments cherchent à générer des rendements ciblés non corrélés aux marchés d'actions. Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant peuvent tous deux avoir recours à des instruments dérivés dans le but de réaliser des plus-values et à des fins de couverture des risques et de gestion efficace du portefeuille.

La différence entre les objectifs d'investissement du Compartiment absorbé et ceux du Compartiment absorbant réside dans le fait que le Compartiment absorbé vise à dégager un rendement positif sur une période de 3 ans, quelles que soient les conditions de marché, alors que le Compartiment absorbant vise à dégager un rendement positif après déduction des frais sur une période de 12 mois. L'exposition brute aux contrats de différence pour le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant ne dépassera pas 250 %. Le Compartiment absorbé ne peut pas recourir à des swaps de rendement total, mais le Compartiment absorbant peut utiliser ces instruments et son exposition brute ne dépassera pas 250 %. Toutefois, l'exposition brute aux contrats de différence devrait rester comprise entre 0 % et 230 % de la valeur liquidative du Compartiment absorbé, contre 40 % à 150 % pour le Compartiment absorbant. L'exposition brute aux swaps de rendement total devrait rester comprise entre 0 % et 50 % pour le Compartiment absorbant.

### **Comparaison des profils de risque, des catégories d'actions et des commissions de gestion annuelles**

L'**Indicateur synthétique de risque** (l'« ISR ») est de catégorie 3 pour le Compartiment absorbé comme pour le Compartiment absorbant.

La devise de base du Compartiment absorbé ainsi que du Compartiment absorbant est l'euro. Une synthèse exhaustive indiquant quelles catégories d'actions du Compartiment absorbé seront fusionnées dans quelles catégories d'actions du Compartiment absorbant figure en Annexe.

À la suite de la fusion, les actionnaires du Compartiment absorbé se verront dans tous les cas facturer des commissions de gestion annuelles (CGA) similaires ou inférieures. Les actionnaires des catégories d'actions A, A1 et B du Compartiment absorbant bénéficieront d'une réduction de la commission de gestion de 25 pb (de 1,50 % à 1,25 %) après la Fusion.

Le Compartiment absorbant affiche actuellement des FC identiques ou légèrement inférieurs, et nous estimons que les actifs combinés sous gestion du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant offriront à l'avenir des économies d'échelle potentielles aux deux groupes d'investisseurs. Les FC des catégories d'actions A, A1 et B du Compartiment absorbant seront réduits à la Date effective lorsque la réduction de la commission de gestion prendra effet.

Nous estimons que les actifs combinés des deux compartiments pourraient offrir d'autres économies d'échelle potentielles. Le tableau ci-dessous résume les CGA et les FC des catégories d'actions du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant.

Catégorie d'actions	Compartiment absorbé		Compartiment absorbant	
	CGA	FC	CGA	FC <sup>1</sup>
<b>A Cap EUR</b>	1,25 %	1,91 %	1,25 % <sup>2</sup>	1,66 %
<b>A Dis EUR</b>	1,25 %	1,91 %	1,25 % <sup>2</sup>	1,66 % <sup>3, 4</sup>
<b>A Dis GBP</b>	1,25 %	1,91 %	1,25 % <sup>2</sup>	1,66 % <sup>3, 4</sup>
<b>A Cap (couverte en USD)</b>	1,25 %	1,94 %	1,25 % <sup>2</sup>	1,69 %
<b>A1 Cap EUR<sup>3</sup></b>	1,25 %	2,41 %	1,25 % <sup>2</sup>	2,16 % <sup>3, 4</sup>
<b>A1 Cap (couverte en USD)</b>	1,25 %	2,44 %	1,25 % <sup>2</sup>	2,19 % <sup>3, 4</sup>
<b>B Cap EUR</b>	1,25 %	2,51 %	1,25 % <sup>2</sup>	2,16 %
<b>B Cap (couverte en USD)</b>	1,25 %	2,54 %	1,25 % <sup>2</sup>	2,19 %
<b>C Cap EUR</b>	0,75 %	1,36 %	0,75 %	1,11 %
<b>C Cap (couverte en USD)</b>	0,75 %	1,39 %	0,75 %	1,14 %
<b>C Dis (couverte en GBP)</b>	0,75 %	1,39 %	0,75 %	1,14 %
<b>E Cap EUR</b>	0,375 %	0,99 %	0,375 %	0,74 %
<b>E Cap (couverte en GBP)</b>	0,375 %	1,02 %	0,375 %	0,77 % <sup>3, 4</sup>
<b>IZ Cap EUR</b>	Jusqu'à 0,75 %	1,13 %	Jusqu'à 0,75 %	0,88 %
<b>R Cap EUR</b>	Jusqu'à 0,75 %	1,36 %	Jusqu'à 0,75 %	1,11 % <sup>3, 4</sup>
<b>R Cap (couverte en GBP)</b>	Jusqu'à 0,75 %	1,44 %	Jusqu'à 0,75 %	1,14 % <sup>3, 4</sup>
<b>R Cap (couverte en USD)</b>	Jusqu'à 0,75 %	1,39 %	Jusqu'à 0,75 %	1,14 % <sup>3, 4</sup>

Le Compartiment absorbant et le Compartiment absorbé sont également soumis à une commission de surperformance, tel qu'indiqué ci-dessus.

<sup>1</sup> Les pourcentages indiqués s'entendent sur une base annuelle et sont calculés en fonction de la valeur liquidative par action. Les FC comprennent, s'il y a lieu, la commission de distribution, la commission de services aux actionnaires, la commission de gestion et autres charges d'administration, dont les frais d'administration de fonds et les frais de dépositaire et d'agent de transfert. Ils tiennent compte des commissions de gestion et des charges d'administration des fonds de placement sous-jacents en portefeuille. Les FC s'entendent au 30 décembre 2022.

<sup>2</sup> Les commissions de gestion annuelles (CGA) pour ces catégories d'actions sont actuellement de 1,50 %, mais seront réduites à 1,25 % à la Date effective.

Tous les actifs du Compartiment absorbé seront transférés au Compartiment absorbant à la Date effective. Par la suite, le portefeuille d'investissement du Compartiment absorbant renforcera son exposition par des achats. Ces achats par le Compartiment absorbant devraient représenter 20 % de sa valeur liquidative en positions longues et 20 % de sa valeur liquidative en positions courtes sur des contrats à terme standardisés sur indices. Les coûts liés à ces achats seront supportés par le Compartiment absorbant et devraient représenter environ 0,05 à 0,1 pb de la valeur liquidative du Compartiment absorbant.

### **Heure limite de négociation et délais de règlement des souscriptions et rachats**

L'heure limite de négociation et les délais de règlement ne sont aucunement affectés. L'heure limite de négociation pour le Compartiment absorbant est fixée à 13 h 00, heure de Luxembourg, le jour de transaction. Les ordres envoyés à HSBC Continental Europe, succursale de Luxembourg (« HSBC ») avant l'heure limite de négociation seront exécutés le jour de transaction. Le délai de règlement des souscriptions et rachats est de trois jours ouvrables suivant un jour de transaction. Un tableau comparatif des principales caractéristiques du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant (y compris les modifications apportées aux catégories d'actions) figure en Annexe.

### **Fusion**

Le présent avis de Fusion est requis en vertu de la loi luxembourgeoise.

Aucun changement des entités juridiques opérant en qualité de gestionnaire d'investissement, qui reste Schroder Investment Management Limited, n'interviendra suite à la Fusion.

### **Coûts et dépenses de la Fusion**

Le Compartiment absorbé n'a ni dépenses préliminaires non amorties ni frais de constitution en suspens. Les dépenses inhérentes à la Fusion, notamment les frais juridiques, de conseil et administratifs, seront prises en charge par la société de gestion de la Société, Schroder Investment Management (Europe) S.A. (la Société de gestion).

À compter du 17 août 2023, la valeur liquidative par action du Compartiment absorbé sera ajustée à la baisse lors de chaque sortie nette par le biais d'un ajustement dilutif. L'objectif de cet ajustement est de tenir compte des coûts de transaction qui sont liés au marché associés à la cession de tout investissement qui ne correspond pas au portefeuille du Compartiment absorbant, ou qui sont associés aux ordres de rachat ou de conversion reçus au cours de la période précédant la Fusion. Dans le cas d'entrées nettes dans le Compartiment absorbé au cours de cette période, la valeur liquidative par action sera ajustée à la hausse. L'objectif de cet ajustement est de protéger les investisseurs actuels et futurs du compartiment absorbé contre la prise en charge de tous ces coûts de transaction et de les répartir de manière appropriée. Toutefois, nous ne prévoyons pas que les coûts de transaction soient importants et ceux-ci n'auront pas d'impact significatif sur les actionnaires du Compartiment absorbant et du Compartiment absorbé. De plus amples informations relatives aux ajustements dilutifs figurent dans le Prospectus à la section 2.4 « Calcul de la Valeur liquidative ». Le Prospectus est disponible sur le site [www.schroders.lu](http://www.schroders.lu).

### **Ratio d'échange, traitement du revenu cumulé et conséquences de la Fusion**

À la Date effective, l'actif net du Compartiment absorbé sera transféré dans le Compartiment absorbant. En contrepartie des actions de chaque catégorie qu'ils détiennent au sein du Compartiment absorbé, les actionnaires du Compartiment absorbé recevront un montant équivalent en valeur d'actions de la catégorie correspondante au sein du Compartiment absorbant. Le ratio d'échange de la Fusion résultera d'un ratio

---

<sup>3</sup> Cette catégorie d'actions sera lancée [à la Date effective] pour faciliter la Fusion.

<sup>4</sup> Il s'agit d'un chiffre indicatif, obtenu à partir de la différence de frais courants (FC) entre les catégories d'actions qui existent dans les deux compartiments.

entre la valeur liquidative de la catégorie d'action concernée du Compartiment absorbé et la valeur liquidative ou le prix d'émission initial de la catégorie d'actions concernée du Compartiment absorbant à la Date effective. Bien que la valeur globale des participations des actionnaires demeure inchangée, les actionnaires recevront potentiellement un nombre d'actions du Compartiment absorbant différent de celui qu'ils détenaient auparavant dans le Compartiment absorbé.

Tout revenu accumulé au titre des actions du Compartiment absorbé au moment de la Fusion sera intégré au calcul de la valeur liquidative par action finale du Compartiment absorbé et ledit revenu ainsi accumulé sera comptabilisé après la Fusion dans la valeur liquidative par action du Compartiment absorbant. Le Compartiment absorbant ne supportera aucun revenu, aucune dépense et aucun passif supplémentaire attribuable au Compartiment absorbé et accumulé après la Date effective.

Vous deviendrez un actionnaire du Compartiment absorbant, dans la catégorie d'actions correspondant à votre participation actuelle dans le Compartiment absorbé. Une synthèse exhaustive indiquant quelles catégories d'actions du Compartiment absorbé seront fusionnées dans quelles catégories d'actions du Compartiment absorbant figure en Annexe, à la section « Cartographie des Catégories d'actions existantes et nouvelles ».

Les commissions de surperformance cumulées des catégories d'actions du Compartiment absorbé seront cristallisées à la Date effective et versées au gestionnaire d'investissement du Compartiment absorbé. À la date des présentes, aucune commission de performance ne doit être payée au gestionnaire d'investissement, car la performance des catégories d'actions du Compartiment absorbé est inférieure au high water mark applicable.

Vos actions au sein du compartiment absorbant pourront faire l'objet de transactions à partir du 28 septembre 2023, jour de transaction dont l'heure limite de réception des ordres est fixée à 13 h 00, heure de Luxembourg, à la même date.

### **Droits des actionnaires en matière de rachat/conversion**

Si vous ne souhaitez pas détenir d'actions du Compartiment absorbant à compter de la Date effective, vous pouvez à tout moment, jusqu'au mercredi 20 septembre 2023 inclus, demander le rachat de votre participation au sein du Compartiment absorbé ou sa conversion dans un autre compartiment Schroder.

HSBC exécutera sans aucuns frais vos ordres de rachat ou de conversion conformément aux dispositions du Prospectus. Toutefois, dans certains pays, les agents payeurs, banques correspondantes ou autres intervenants locaux peuvent appliquer des frais de transaction. Il se peut en outre que l'heure limite de réception des ordres locale qu'ils appliquent soit antérieure à celle susmentionnée. Nous vous recommandons donc de vous renseigner auprès de ces intervenants afin de vous assurer que vos instructions parviennent à HSBC avant la date et heure limites de réception des ordres, soit 13 h 00, heure de Luxembourg, le 20 septembre 2023.

Les souscriptions ou les conversions en actions du compartiment absorbé émanant de nouveaux investisseurs ne seront plus acceptées après la clôture des transactions le 17 août 2023. Afin de laisser le temps nécessaire à la modification des plans épargne à versements périodiques et autres plans similaires, les souscriptions et conversions d'actions au sein du Compartiment absorbé émanant d'investisseurs existants seront acceptées jusqu'au 30 août 2023 (heure de clôture des transactions à 13 h 00, heure de Luxembourg).

## **Fiscalité**

La conversion d'actions au moment de la Fusion et/ou le rachat ou la conversion d'actions avant la Fusion pourraient avoir un impact sur votre situation fiscale. Nous vous recommandons, par conséquent, de solliciter les conseils d'un professionnel indépendant à cet égard.

## **Informations supplémentaires**

Nous recommandons aux actionnaires de lire le document d'information clé (le DIC) du Compartiment absorbant accompagnant la présente lettre. Le DIC ci-joint est un DIC représentatif pour le Compartiment absorbant, qui fournit des informations sur une catégorie d'actions standard (la catégorie d'actions A). Il est, conjointement aux DIC de toutes les autres catégories d'actions disponibles, consultable à l'adresse suivante : [www.schroders.lu](http://www.schroders.lu). Le Prospectus est également disponible à cette adresse. Un rapport d'audit sera préparé par le réviseur d'entreprises agréé en lien avec la Fusion et sera disponible, gratuitement et sur demande, auprès de la Société de gestion. Nous espérons que vous déciderez de conserver vos investissements dans le Compartiment absorbant après la Fusion. Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou la Société de gestion au (+352) 341 342 202.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations,

## **Le Conseil d'administration**

## Annexe

## Tableau comparatif des principales caractéristiques

Le tableau suivant compare les principales caractéristiques du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant. Tous deux sont des compartiments de la Société. De plus amples détails figurent dans le Prospectus et il est également recommandé aux actionnaires de consulter le DIC du Compartiment absorbant.

	<b>Compartiment absorbé – Schroder International Selection Fund – Sustainable European Market Neutral</b>	<b>Compartiment absorbant – Schroder International Selection Fund – European Alpha Absolute Return</b>
<b>Objectif et politique d'investissement du Prospectus</b>	<p><b>Objectif d'investissement - prospectus</b></p> <p>Le Compartiment vise à dégager un rendement positif après déduction des frais sur une période de trois ans en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes qui respectent les critères de durabilité du Gestionnaire d'investissement.</p>	<p><b>Objectif d'investissement - prospectus</b></p> <p>Le Compartiment vise à dégager un rendement absolu après déduction des frais en investissant directement, ou indirectement par le biais d'instruments dérivés, dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes.</p> <p>Une performance absolue signifie que le Compartiment cherche à fournir un rendement positif sur une période de 12 mois, quelles que soient les conditions de marché, mais il ne saurait être garanti et votre capital est à risque.</p>
	<p><b>Politique d'investissement - prospectus</b></p> <p>Le Compartiment est géré de façon active et investit au moins deux tiers de son actif dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes. Le Compartiment peut (à titre exceptionnel) détenir jusqu'à 100 % de ses actifs en Placements du marché monétaire ou en liquidités. Cela se limitera à une période maximale de six mois (faute de quoi le Compartiment sera liquidé). Au cours de cette période, le Compartiment n'entrera pas dans le champ du Règlement sur les fonds monétaires.</p> <p>Le Compartiment adopte une stratégie neutre au marché (<i>Market Neutral</i>) visant à dégager des rendements qui ne soient pas étroitement corrélés aux rendements des marchés européens des actions.</p>	<p><b>Politique d'investissement - prospectus</b></p> <p>Le Compartiment est géré de façon active et investit au moins deux tiers de son actif directement, ou indirectement par le biais d'instruments dérivés, dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes.</p> <p>Les compartiments « Alpha » investissent dans des sociétés dont le cours boursier ne reflète pas leurs perspectives, de l'avis du Gestionnaire d'investissement.</p> <p>La stratégie d'investissement du Compartiment et l'utilisation d'instruments dérivés peuvent conduire à juger approprié de préserver des niveaux de liquidité et de placements du marché monétaire prudents, qui peuvent représenter (exceptionnellement) 100 % des actifs du Compartiment. Cela se limitera à une période maximale de six mois (faute de quoi le Compartiment sera liquidé). Au cours de cette période, le Compartiment</p>

	<p>Le Compartiment conserve un score de durabilité absolu positif, suivant le système de notation du Gestionnaire d'investissement. Vous trouverez de plus amples détails sur le processus d'investissement utilisé pour y parvenir dans la section « Caractéristiques du Compartiment ».</p> <p>Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Informations relatives à la durabilité » sur la page Internet du Compartiment, consultable sur <a href="http://www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc">www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc</a>.</p> <p>Le Compartiment investit dans des sociétés qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance au regard des critères de notation du Gestionnaire d'investissement (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment pour susciter la remise en question des points faibles identifiés en matière de durabilité. Pour de plus amples informations concernant l'approche du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter le site Internet : <a href="http://www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures">www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures</a>.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement et warrants (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés, longs et courts, afin de générer des plus-values, de réduire</p>	<p>n'entrera pas dans le champ du Règlement sur les fonds monétaires.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement et warrants (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p> <p>Le Compartiment a l'intention d'utiliser des instruments dérivés (dont des swaps de rendement total), afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace. Le Compartiment peut également détenir des positions synthétiques longues et courtes et peut détenir des positions nettes longues ou nettes courtes lorsque des positions longues et courtes sont associées. Lorsque le Compartiment a recours à des swaps de rendement total et des contrats de différence, le sous-jacent consiste en instruments dans lesquels le Compartiment peut investir conformément à son Objectif d'investissement et à sa Politique d'investissement. L'objectif est, en particulier, d'utiliser temporairement des swaps de rendement total dans des conditions de marché, y compris, mais sans s'y limiter, pendant des périodes de crise ou de perturbations du marché. Les contrats de différence seront utilisés de façon continue. Les contrats de différence et les swaps de rendement total seront utilisés afin d'obtenir une exposition longue et courte ou pour couvrir une exposition à des actions ou des titres assimilés à des actions. L'exposition brute aux swaps de rendement total et aux contrats de différence ne dépassera pas 250 % et devrait rester comprise entre 0 % et 50 % de la Valeur liquidative pour les swaps de rendement total et entre 40 % et 150 % pour les contrats de différence. Dans certaines circonstances, cette proportion peut être plus élevée.</p> <p>Le Compartiment conserve un score de durabilité absolu positif, suivant le système de notation du Gestionnaire d'investissement. Vous trouverez de plus amples détails sur le processus</p>
--	--	---

	<p>les risques ou à des fins de gestion plus efficace. Lorsque le Compartiment a recours à des contrats de différence, le sous-jacent consiste en instruments dans lesquels le Compartiment peut investir conformément à son Objectif d'investissement et à sa Politique d'investissement. Les contrats de différence peuvent être utilisés afin d'obtenir une exposition longue et courte ou pour couvrir une exposition à des actions ou des titres assimilés à des actions. L'exposition brute aux contrats de différence ne dépassera pas 250 % et devrait rester comprise entre 0 % et 230 % de la Valeur liquidative. Dans certaines circonstances, cette proportion peut être plus élevée.</p> <p>Lorsqu'il utilise des instruments dérivés (y compris des positions courtes), le Gestionnaire d'investissement respecte à tout moment les critères de durabilité du Compartiment (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).</p>	<p>d'investissement utilisé pour y parvenir dans la section « Caractéristiques du Compartiment ».</p> <p>Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Informations relatives à la durabilité » sur la page Internet du Compartiment, consultable sur <a href="http://www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc">www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc</a>.</p>
	<p><b>Indice de référence - prospectus</b></p> <p>Les performances du Compartiment seront évaluées par rapport à son objectif de fournir un rendement positif sur une période continue de trois ans dans toutes les conditions du marché et comparées à l'indice MSCI Europe (Net TR) et à l'Euro Short-Term Rate (ou un taux de référence équivalent). Les indices de référence comparateurs ne sont inclus qu'à des fins de comparaison des performances et n'ont aucune influence sur la manière dont le Gestionnaire d'investissement investit les actifs du Compartiment. Par rapport à l'indice MSCI Europe (Net TR), l'univers d'investissement du Compartiment devrait se recouper de manière significative avec les composantes de l'indice de référence comparateur. Le Gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la</p>	<p><b>Indice de référence - prospectus</b></p> <p>Les performances du Compartiment seront évaluées par rapport à son objectif de fournir un rendement positif sur une période continue de 12 mois dans toutes les conditions du marché et comparées à l'indice MSCI Europe (Net TR) et à l'Euro Short-Term Rate (ou un taux de référence équivalent). Les indices de référence comparateurs ne sont inclus qu'à des fins de comparaison des performances et n'ont aucune influence sur la manière dont le Gestionnaire d'investissement investit les actifs du Compartiment. Par rapport à l'indice MSCI AC Europe (Net TR), l'univers d'investissement du Compartiment devrait se recouper, directement ou indirectement, de manière significative, avec les composantes de l'indice de référence comparateur. Le Gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du</p>

	<p>performance du Compartiment peuvent s'écarter de l'indice MSCI Europe (Net TR). Le Gestionnaire d'investissement investira dans des sociétés ou des secteurs qui ne figurent pas dans l'indice MSCI Europe (Net TR). L'indice/Les indices de référence ne prend/prennent pas en compte les caractéristiques environnementales et sociales ou l'objectif en matière de durabilité (le cas échéant) du Compartiment.</p> <p>L'indice de référence cible a été sélectionné parce que l'objectif de rendement du Compartiment vise à égaler ou dépasser celui de cet indice de référence, comme indiqué dans l'objectif d'investissement.</p> <p>Tout indice de référence comparateur a été sélectionné parce que le Gestionnaire d'investissement estime que l'indice de référence constitue un élément de comparaison approprié à des fins de performance, conformément à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment.</p>	<p>Compartiment peuvent s'écarter de l'indice MSCI Europe (Net TR). Le Gestionnaire d'investissement investira dans des sociétés ou des secteurs qui ne figurent pas dans l'indice MSCI Europe (Net TR).</p> <p>L'indice de référence cible a été sélectionné parce que l'objectif de rendement du Compartiment vise à égaler ou dépasser celui de cet indice de référence, comme indiqué dans l'objectif d'investissement. Tout indice de référence comparateur a été sélectionné parce que le Gestionnaire d'investissement estime que l'indice de référence constitue un élément de comparaison approprié à des fins de performance, conformément à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment.</p> <p>L'indice/Les indices de référence ne prend/prennent pas en compte les caractéristiques environnementales et sociales ou l'objectif en matière de durabilité (le cas échéant) du Compartiment.</p>
	<p><b>Critères de durabilité - prospectus</b></p> <p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement cible des positions longues dans des entreprises qui ont un impact positif sur la société et/ou dont le comportement correspond aux meilleures pratiques de leur catégorie, et des positions courtes dans des entreprises qui ont un impact négatif sur la société et/ou qui présentent des comportements médiocres.</p> <p>Le comportement d'une entreprise est évalué sur le fondement de ses relations avec ses principales parties prenantes, en particulier leurs salariés, clients et fournisseurs ainsi que les régulateurs et les communautés locales. À cela s'ajoute une évaluation de la gouvernance, de la qualité de la gestion et de l'impact environnemental. L'impact sur la société</p>	<p><b>Critères de durabilité - prospectus</b></p> <p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de gouvernance et de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Les sociétés de l'univers d'investissement sont évaluées au regard de leur profil environnemental, social et de gouvernance, à l'aune d'une gamme de facteurs. Cette analyse combine des données quantitatives et qualitatives, obtenues à partir des outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité, ainsi que de la recherche et de l'analyse du Gestionnaire d'investissement.</p> <p>Ces facteurs sont pris en compte dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de déterminer quelles sociétés le Gestionnaire d'investissement inclut au sein du Compartiment.</p> <p>Les sources d'information utilisées pour conduire l'analyse comprennent les informations fournies par les sociétés, telles que les rapports en matière de durabilité et autres documents pertinents</p>

	<p>est évalué à l'aide d'un outil exclusif qui évalue la performance globale d'une entreprise en matière de durabilité. Cette analyse fournit au Gestionnaire d'investissement un cadre pour l'examen du profil global de durabilité d'une entreprise et l'identification des sociétés qui suivent des normes élevées de comportement d'entreprise et produisent un impact positif sur la société par comparaison avec leurs pairs.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement cherche également à s'assurer que le portefeuille présente une faible intensité en carbone, en évaluant les émissions de carbone et les niveaux d'intensité en carbone des émetteurs.</p> <p>Les principales informations qui étayent le processus d'investissement sont la recherche fondamentale ascendante interne, les outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité et les recherches ESG menées par des tierces parties.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement veille à ce qu'au moins 90 % des sociétés du portefeuille du Compartiment fassent l'objet d'une notation au regard des critères de durabilité. L'application des critères de durabilité a pour effet d'exclure de la sélection des investissements au moins 20 % de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment.</p> <p>Aux fins de cette analyse, l'univers d'investissement potentiel est l'univers de référence des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner pour le Compartiment avant l'application des critères de durabilité, dans le respect des autres limites applicables à l'Objectif et à la Politique d'investissement. Cet univers est composé d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés européennes.</p>	<p>établis par ces sociétés, ainsi que les outils exclusifs de Schroders en matière de durabilité et des données de tierces parties.</p> <p>Pour de plus amples informations concernant l'approche du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter le site Internet : <a href="http://www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures">www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures</a>.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement s'assure qu'au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– 90 % des actions émises par de grandes sociétés domiciliées dans des pays développés ; des titres à taux fixe ou variable et des instruments du marché monétaire ayant une notation « investment grade » ; et des titres de dette souveraine émis par des pays développés ; et</li> <li>– 75 % des actions émises par de grandes sociétés domiciliées dans des pays émergents ; des actions émises par des petites et moyennes entreprises ; des titres à taux fixe ou variable et des instruments du marché monétaire ayant une notation spéculative (« high yield ») ; et des titres de dette souveraine émis par des pays émergents,</li> </ul> <p>détenus dans le portefeuille du Compartiment sont notés par rapport aux critères de durabilité. Aux fins de ce test, les petites entreprises sont celles dont la capitalisation boursière est inférieure à 5 milliards d'euros, les moyennes entreprises sont celles dont la capitalisation boursière se situe entre 5 et 10 milliards d'euros et les grandes entreprises sont celles dont la capitalisation boursière est supérieure à 10 milliards d'euros.</p>
<p><b>Objectif et politique d'investissement du DIC</b></p>	<p><b>Objectif d'investissement - DIC</b></p> <p>Le compartiment vise à atteindre un rendement positif après déduction des frais sur une période de trois ans en</p>	<p><b>Objectif d'investissement - DIC</b></p> <p>Le compartiment vise à dégager un rendement absolu après déduction des frais en investissant directement, ou</p>

	<p>investissant dans des actions de sociétés européennes qui respectent les critères du gestionnaire d'investissement en matière de durabilité.</p>	<p>indirectement par le biais d'instruments dérivés, dans des titres de sociétés européennes. Une performance absolue signifie que le compartiment cherche à fournir un rendement positif sur une période de 12 mois, quelles que soient les conditions de marché, mais il ne saurait être garanti et votre capital est à risque.</p>
	<p><b>Politique d'investissement - DIC</b></p> <p>Le compartiment est activement géré et investit au moins deux tiers de ses actifs dans des actions de sociétés européennes. Le Compartiment peut (à titre exceptionnel) détenir jusqu'à 100 % de ses actifs en Placements du marché monétaire ou en liquidités. Cela se limitera à une période maximale de six mois (faute de quoi le compartiment sera liquidé). Au cours de cette période, le compartiment n'entrera pas dans le champ du Règlement sur les fonds monétaires. Le compartiment adopte une stratégie neutre au marché visant à générer des rendements qui ne soient pas étroitement corrélés aux rendements des marchés d'actions européens.</p> <p>Le compartiment maintient une note de durabilité absolue positive, sur la base du système de notation du gestionnaire d'investissement.</p> <p>Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Informations relatives à la durabilité » sur la page Internet du Compartiment, consultable sur <a href="http://www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc">www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc</a>.</p> <p>Le compartiment investit dans des sociétés qui ont de bonnes pratiques en matière de gouvernance, telles que déterminées par les critères de notation du gestionnaire d'investissement. Le gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés détenues par le compartiment pour susciter la remise en question des</p>	<p><b>Politique d'investissement - DIC</b></p> <p>Le compartiment est géré de façon active et investit au moins les deux tiers de son actif directement, ou indirectement par le biais d'instruments dérivés, dans des titres de sociétés européennes.</p> <p>Les compartiments « Alpha » investissent dans des sociétés dont le cours boursier ne reflète pas leurs perspectives, de l'avis du gestionnaire d'investissement.</p> <p>Le compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement, warrants et placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans le prospectus).</p> <p>Le compartiment peut (à titre exceptionnel) détenir jusqu'à 100 % de son actif en trésorerie et en placements du marché monétaire. Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion plus efficace. Le compartiment peut avoir recours à l'effet de levier et prendre des positions courtes.</p> <p>Le compartiment maintient une note de durabilité absolue positive, sur la base du système de notation du gestionnaire d'investissement.</p> <p>Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, groupes d'émetteurs ou dans certaines activités au-delà des limites définies à la section « Informations relatives à la durabilité » sur la page Internet du Compartiment, consultable sur</p>

	<p>points faibles identifiés en matière de durabilité. Pour en savoir plus sur l'approche du gestionnaire d'investissement en matière de durabilité, veuillez consulter le prospectus et le site Internet <a href="http://www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategiccapabilities/sustainability/disclosures">www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategiccapabilities/sustainability/disclosures</a>.</p> <p>Le compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement et warrants (dans les limites énoncées dans le prospectus). Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés, longs et courts, afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion plus efficace. Le gestionnaire d'investissement utilisera uniquement des instruments dérivés (y compris des positions courtes) d'une manière conforme aux critères de durabilité du compartiment.</p>	<p><a href="http://www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc">www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc</a>.</p>
	<p><b>Indice de référence - DIC</b></p> <p>Les performances du Compartiment seront évaluées par rapport à son objectif de fournir un rendement positif sur une période continue de trois ans dans toutes les conditions du marché et comparées à l'indice MSCI Europe (Net TR) et au taux Euro Short-Term Rate (ou un taux de référence équivalent). Les indices de référence comparateurs ne sont inclus qu'à des fins de comparaison des performances et n'ont aucune influence sur la manière dont le gestionnaire d'investissement investit les actifs du Compartiment. Concernant l'indice MSCI Europe (Net TR), l'univers d'investissement du compartiment devrait se recouper de manière significative avec les composantes de l'indice de référence comparateur. L'indice/Les indices de référence ne prend/prennent pas en compte les caractéristiques environnementales et</p>	<p><b>Indice de référence - DIC</b></p> <p>Les performances du compartiment seront évaluées par rapport à son objectif de fournir un rendement positif sur une période continue de 12 mois dans toutes les conditions du marché et comparées à l'indice MSCI Europe (Net TR) et au taux Euro Short-Term Rate (ou un taux de référence équivalent). Les indices de référence comparateurs ne sont inclus qu'à des fins de comparaison des performances et n'ont aucune influence sur la manière dont le gestionnaire d'investissement investit les actifs du Compartiment. Par rapport à l'indice MSCI Europe (Net TR), l'univers d'investissement du Compartiment devrait se recouper, directement ou indirectement, de manière significative, avec les composantes de l'indice de référence comparateur. Le gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans</p>

	<p>sociales ou l'objectif en matière de durabilité (le cas échéant) du Compartiment. Veuillez vous reporter à l'annexe III du prospectus du Compartiment pour plus de détails.</p>	<p>laquelle le portefeuille et la performance du compartiment peuvent s'écarter de l'indice MSCI Europe (Net TR). L'indice/Les indices de référence ne prend/prennent pas en compte les caractéristiques environnementales et sociales ou l'objectif en matière de durabilité (le cas échéant) du Compartiment. Veuillez vous reporter à l'annexe III du prospectus du Compartiment pour plus de détails.</p>
<b>Gestionnaire d'investissement</b>	Schroder Investment Management Limited	Schroder Investment Management Limited
<b>Indicateur synthétique de risque (ISR)</b>	Catégorie 3	Catégorie 3
<b>Informations du DIC relatives aux risques</b>	<p>Risque de change : le compartiment peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.</p> <p>Facteur de risque en matière de durabilité : le compartiment présente des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Cela signifie qu'il peut avoir une exposition limitée à un certain nombre de sociétés, d'industries ou de secteurs et qu'il peut renoncer à certaines opportunités d'investissement ou céder certaines participations qui ne correspondent pas à ses critères de durabilité. Le compartiment peut investir dans des sociétés qui ne reflètent pas les croyances et les valeurs d'un investisseur particulier.</p> <p>Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le compartiment peut ne pas être en mesure de vendre un titre à sa pleine valeur, voire pas du tout. Cela pourrait avoir un effet sur la performance et amener le compartiment à différer ou à suspendre le rachat de ses actions.</p> <p>Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le compartiment.</p> <p>Risque de performance : les objectifs d'investissement expriment un résultat</p>	<p>Risque de concentration : le compartiment peut être concentré dans un nombre restreint de régions géographiques, de secteurs industriels, de marchés et/ou de positions individuelles. Cette concentration peut entraîner une forte variation de la valeur du compartiment, tant à la hausse qu'à la baisse.</p> <p>Risque en matière de durabilité : le compartiment présente des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Cela signifie qu'il peut avoir une exposition limitée à un certain nombre de sociétés, d'industries ou de secteurs et qu'il peut renoncer à certaines opportunités d'investissement ou céder certaines participations qui ne correspondent pas aux critères de durabilité établis par le gestionnaire d'investissement. Le compartiment peut investir dans des sociétés qui ne reflètent pas les croyances et les valeurs d'un investisseur particulier.</p> <p>Risque de change : le compartiment peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change. Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le compartiment peut ne pas être en mesure de vendre un titre à sa pleine valeur, voire pas du tout. Cela pourrait avoir un effet sur la performance et amener le compartiment à différer ou à suspendre le rachat de ses actions.</p>

	<p>escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.</p> <p>Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers le recours à des taux de référence alternatifs, en remplacement des taux interbancaires offerts (IBOR), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Ceci peut avoir en retour une incidence sur les résultats d'investissement du compartiment.</p> <p>Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Le compartiment peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le compartiment.</p>	<p>Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le compartiment.</p> <p>Risque de performance : les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.</p> <p>Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers le recours à des taux de référence alternatifs, en remplacement des taux interbancaires offerts (IBOR), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Ceci peut avoir en retour une incidence sur les résultats d'investissement du compartiment.</p> <p>Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Le compartiment peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le compartiment.</p>
<b>Profil de l'investisseur type</b>	<p>Le Compartiment peut convenir à des Investisseurs qui recherchent un rendement absolu positif à moyen/long terme (au moins 5 ans) en investissant dans un portefeuille activement géré. L'Investisseur doit être en mesure d'accepter des pertes de capital temporaires dues à la nature potentiellement volatile des actifs détenus.</p>	<p>Le Compartiment peut convenir à des Investisseurs qui recherchent un rendement absolu positif à moyen/long terme (au moins 5 ans) en investissant dans un portefeuille activement géré. L'Investisseur doit être en mesure d'accepter des pertes de capital temporaires dues à la nature potentiellement volatile des actifs détenus.</p>
<b>Catégorie du Compartiment</b>	Compartiment à performance absolue	Compartiment à performance absolue

<b>Devise du Compartiment</b>	EUR	EUR
<b>Date de lancement</b>	07.03.2012	11.02.2014
<b>Taille du Compartiment (au 1<sup>er</sup> mai 2023)</b>	24,4 millions EUR	51,4 millions EUR
<b>Heure limite de négociation et délais de règlement des souscriptions et rachats</b>	13 h 00 heure du Luxembourg le Jour de transaction Dans les 3 Jours ouvrables suivant le Jour de transaction concerné	13 h 00 heure du Luxembourg le Jour de transaction Dans les 3 Jours ouvrables suivant le Jour de transaction concerné
<b>Méthode de gestion des risques</b>	Valeur exposée au risque (VaR) absolue	Valeur exposée au risque (VaR) absolue
<b>Commission d'entrée</b>	A : max. 5,00 % du montant total de souscription A1 : max. 4,00 % du montant total de souscription B : Néant C : max. 1,00 % du montant total de souscription E : max. 1,00 % du montant total de souscription R : Néant IZ : Néant	A : max. 3,00 % du montant total de souscription A1 : max. 2,00 % du montant total de souscription B : Néant C : max. 1,00 % du montant total de souscription E : max. 1,00 % du montant total de souscription R : Néant IZ : Néant
<b>Commission de gestion par catégorie d'actions</b>	A : 1,25 % par an A1 : 1,25 % par an B : 1,25 % par an C : 0,75 % par an E : 0,375 % par an R : jusqu'à 0,75 % par an IZ : jusqu'à 0,75 % par an	A : 1,25 % par an <sup>5 6</sup> A1 : 1,25 % par an <sup>5,6</sup> B : 1,25 % par an <sup>5,6</sup> C : 0,75 % par an E : 0,375 % par an R : jusqu'à 0,75 % par an IZ : jusqu'à 0,75 % par an

<sup>5</sup> Il s'agit d'un chiffre indicatif, obtenu à partir de la différence de frais courants (FC) entre les catégories d'actions qui existent dans les deux compartiments.

<sup>6</sup> Ce chiffre reflète la réduction des CGA pour ces catégories d'actions, passant de 1,50 % à 1,25 %, à la Date effective.

<b>Frais courants par catégorie d'actions (au 30 décembre 2022)</b>	A :	1,91 %	A :	1,66 % <sup>5,6</sup>	
	A (couverte) :	1,94 %	A (couverte) :	1,69 % <sup>5,6</sup>	
	A1 :	2,41 %	A1 :	2,16 % <sup>5,6</sup>	
	A1 (couverte) :	2,44 %	A1 (couverte) :	2,19 % <sup>5,6</sup>	
	B :	2,51 %	B :	2,19 % <sup>5,6</sup>	
	C :	1,36 %	C :	1,11 %	
	C (couverte) :	1,39 %	C (couverte) :	1,14 %	
	E :	0,99 %	E :	0,74 %	
	E (couverte) :	1,02 %	E (couverte) :	0,77 % <sup>5</sup>	
	IZ :	0,92 %	IZ :	0,88 %	
	R :	1,36 %	R :	1,11 % <sup>5</sup>	
R (couverte) :	1,39 %	R (couverte) :	1,14 % <sup>5</sup>		
<b>Informations détaillées sur la commission de surperformance</b>	20 % de la surperformance par rapport à l'Euro Short-Term Rate, assujettis à un High Water Mark, conformément à la méthodologie indiquée dans la section 3.1 du Prospectus. La commission de surperformance sera appliquée à toutes les Catégories d'Actions à l'exception des Actions I.		20 % de la surperformance par rapport à l'Euro Short-Term Rate, assujettis à un High Water Mark, conformément à la méthodologie indiquée dans la section 3.1 du Prospectus. La commission de surperformance sera appliquée à toutes les Catégories d'Actions à l'exception des Actions I.		

La Fusion s'appliquera également à toutes les catégories d'actions supplémentaires lancées avant la Date effective.

### Cartographie des Catégories d'actions existantes et nouvelles

<b>Compartiment absorbé – Schroder International Selection Fund – Sustainable European Market Neutral</b>		<b>Compartiment absorbant – Schroder International Selection Fund – European Alpha Absolute Return</b>	
<b>Catégories d'actions actuellement détenues</b>	<b>Code ISIN</b>	<b>Nouvelles Catégories d'actions détenues</b>	<b>Code ISIN</b>
A Capitalisation EUR	LU0748063764	A Capitalisation EUR	LU1046234768
A Distribution EUR	LU0748064069	A Distribution EUR	LU2631238164
		A Capitalisation USD couverte	LU1065104314
A1 Capitalisation EUR	LU0801193649	A1 Capitalisation EUR	LU2630825839
A1 Capitalisation USD couverte	LU2426183435	A1 Capitalisation USD couverte	LU2630825912
B Capitalisation EUR	LU0801193722	B Capitalisation EUR	LU1046234842

B Capitalisation USD couverte	LU2426183518	B Capitalisation USD couverte	LU1067351400
C Capitalisation EUR	LU0748063848	C Capitalisation EUR	LU0995125985
		C Distribution EUR	LU1651856921
C Capitalisation GBP couverte	LU2426183278	C Capitalisation GBP couverte	LU0995126108
C Capitalisation USD couverte	LU2426183609	C Capitalisation USD couverte	LU0995126363
		E Capitalisation EUR	LU1056829218
E Capitalisation GBP couverte	LU0811997443	E Capitalisation GBP couverte	LU2630825672
		I Capitalisation EUR	LU1388563725
		IZ Capitalisation EUR	LU2016215183
R Capitalisation EUR	LU2426183195	R Capitalisation EUR	LU2630825326
R Capitalisation GBP couverte	LU2426183351	R Capitalisation GBP couverte	LU2630825599
R Capitalisation USD couverte	LU2426183781	R Capitalisation USD couverte	LU2630825755